

**Assemblée générale annuelle**  
**Ordre professionnel des criminologues du Québec**

*Tenue le jeudi 25 octobre 2018*  
*Hôtel Plaza Universel,*  
*5000, Rue Sherbrooke Est, Montréal*

**Procès-verbal**

Mme Chantal Bouchard fait la prise de notes.

**1.0 OUVERTURE**

L'assemblée est ouverte à 19h05.

**2.0 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

La nomination de Mme Michèle Goyette est proposée par Mme Josée Rioux et secondée par M. Patrick Altimas.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** de nommer Mme Michèle Goyette, présidente de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec comme présidente de l'assemblée générale annuelle 2018 de l'OPCQ.

**3.0 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Mme Michèle Goyette suggère la nomination de Mme Chantal Bouchard comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle de l'OPCQ.

La nomination de Mme Chantal Bouchard comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle de l'OPCQ est proposée par Mme Valérie Préseault et secondée par Mme Geneviève Lefebvre.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** de nommer Mme Chantal Bouchard comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle 2018 de l'OPCQ.

#### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Goyette mentionne qu'un ordre du jour modifié est présenté sur place. Le point 11 « Nomination d'un vérificateur pour les états financiers 2018-2019 » et le point 9 « Cotisation annuelle des criminologues » seront inversés. On lira donc :

- Point 9. Nomination d'un vérificateur pour les états financiers 2018-2019;
- Point 10. Cotisation annuelle des criminologues.

Elle mentionne également qu'un point 13.01 a été ajouté étant donné que nous avons reçu une question de la part d'un membre :

- 13.01 : Question pré adressé : Registre des droits acquis pour certains professionnels des Services correctionnels du Québec – État d'avancement.

L'adoption de l'ordre du jour modifié de l'assemblée générale annuelle du 25 octobre 2018 est proposée par Mme Martine Jacob et secondée par Mme Diane Boulanger.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'adopter l'ordre du jour modifié de l'assemblée générale annuelle du 25 octobre 2018.

#### **5.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 OCTOBRE 2017**

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2017 est proposée par Mme Linda Grégoire et secondée par M. Simon Legault.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 octobre 2017.

#### **6.0 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'ORDRE, MME MICHÈLE GOYETTE**

Mme Goyette invite Mme Josée Rioux, présidente sortante pour la présentation conjointe des activités de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec pour l'année 2017-2018.

#### **7.0 RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE DE L'ORDRE, M. PIERRE COUTURE**

M. Pierre Couture présente le rapport d'activités de l'Ordre professionnel criminologues du Québec ayant eu lieu durant l'année d'exercice du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

#### **8.0 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS 2017-2018, MME ANNE-MARIE DESLOGES; COMPTABLE- BDO**

Mme Anne-Marie Desloges, comptable de la Firme BDO, présente les états financiers audités au 31 mars 2018.

La présentation des états financiers audités pour l'année 2017-2018 de l'OPCQ est proposée par Mme Martine Jacob et secondée par M. Patrick Altimas.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** d'accepter les états financiers audités par la Firme BDO pour l'année 2017-2018.

#### **9.0 NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR LES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019.**

Mme Michèle Goyette propose la reconduction de la Firme BDO comme auditeurs pour l'exercice 2018-2019.

L'adoption de la proposition est proposée par Mme Geneviève Lefebvre et secondée par Mme Valérie Préseault.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** de mandater la Firme BDO comme auditeurs pour l'exercice 2018-2019 de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

#### **10.0 COTISATION ANNUELLE DES CRIMINOLOGUES**

M. Couture présente cette nouvelle procédure exigée par la Loi. Il informe les membres qu'il n'y aura pas de hausse de cotisation pour l'année 2019-2020.

M. Couture consulte les membres sur le sujet. N'ayant reçu commentaire, une résolution sera prise à la prochaine séance du Conseil d'administration de l'OPCQ confirmant qu'il n'y aura aucune hausse de la cotisation pour l'année 2019-2020.

#### **11.0 RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS**

La Loi 11 oblige les ordres professionnels à être transparents sur la rémunération des administrateurs élus. Cette pratique est établie depuis le début à l'OPCQ et la rémunération est publique. M. Couture passe en revue le document remis aux membres relatant les frais payés aux administrateurs élus.



La proposition de rémunération des administrateurs élus pour la prochaine année sera basée sur les paramètres déjà établis est proposée par M. Patrick Altimas et secondée par Mme Diane Boulanger.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** de reconduire la rémunération des administrateurs pour la prochaine année selon les paramètres déjà établis à l'OPCQ.

## **12.0 RAPPORT DU SYNDIC DE L'ORDRE, M. TONY BRIEN**

M. Tony Brien, syndic de l'OPCQ, présente le rapport annuel 2017-2018 du bureau du syndic.

M. Brien mentionne que la majorité des demandes d'enquêtes déposées au bureau du syndic proviennent des centres jeunesse.

## **13.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **13.01 Question pré adressée concernant le registre des droits acquis pour certains professionnels travaillant au Service correctionnel du Québec. (M. Claude Lachance)**

Étant présent, M. Lachance, délégué syndical au Ministère de la Sécurité publique (MSP) présente sa question et demande des précisions quant au registre qui sera créé pour le personnel du MSP ne pouvant faire partie d'un ordre professionnel.

M. Couture mentionne que le projet de règlement sur le Registre est rédigé en partie et a été présenté au MSP qui a ajouté une clause. Le Registre sera créé dans le but de maintenir les emplois et sauvegarder les compétences du personnel touché. M. Couture informe que les démarches devraient être complétées au début de l'année 2019.

#### **Question de M. Vincent Jodoin**

*Pourquoi avoir tenu à l'écart le syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) lors des discussions autour de la création du Registre dans la mesure où c'est le SPGQ qui représente les agents de probation et donc, les futurs criminologues?*

M. Couture mentionne que l'OPCQ a négocié avec le principal interlocuteur soit, le MSP et par la suite, l'Office des professions.



*M. Jodoin demande à M. Couture pourquoi c'est le MSP qui est le principal interlocuteur? Pourquoi ne pas avoir eu des discussions intégrant le SPGQ?*

M. Couture répond que le MSP est l'employeur, c'est avec eux qu'on doit négocier et, par la suite, d'autres discussions ont eu lieu entre le directeur général de l'OPCQ et le SPGQ.

Mme Goyette souligne qu'il n'est pas simple de rédiger un règlement et que c'est l'Office des professions qui accordera le libellé final.

#### **14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le levée de l'assemblée est proposée par Mme Josée Rioux et secondée par Mme Linda Grégoire.

**Sur proposition dûment faite et appuyée, il est unanimement résolu** de lever la séance de l'Assemblée générale annuelle 2018 de l'Ordre professionnel des criminologues du Québec.

---

Michèle Goyette  
Présidente  
Ordre professionnel des criminologues du Québec

---

Pierre Couture  
Directeur général et secrétaire  
Ordre professionnel des criminologues du Québec